



Tennis Club de RUE - LE CROTOY

Affilié à la Fédération Française de Tennis & agréé Jeunesse et Sports

Pour permettre l'inscription au **Tennis Club de Rue - Le Crotoy** pour la saison **2020/2021**, et l'adhésion à la **FFT**, il est nécessaire de renseigner les informations ci-après :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

■ Je soussigné(e).....(si l'adhésion concerne un mineur) agissant en qualité de représentant légal de.....

- Reconnais que l'adhésion au **Tennis Club de Rue – Le Crotoy** entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci (disponible sur le site Internet du club et dans les deux clubs house) et des règlements de la **Fédération Française de Tennis (FFT)** ;
- Reconnais avoir pris connaissance et accepter les **tarifs de la saison 2020/2021** précisés au dos de ce document ainsi que sur le site Internet du Club, et m'engage à respecter les conditions de règlement ;
- Autorise le **Tennis Club de Rue – Le Crotoy**, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2020/2021, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site Internet du club).

■ Comme le prévoit le règlement de la FFT, l'inscription au **Tennis Club de Rue – Le Crotoy** et l'adhésion à la **FFT** ne seront prises en compte qu'après réception de la **fiche d'inscription dûment complétée** ainsi qu'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du tennis (avec la mention « en compétition » pour les joueurs participant aux tournois et/ou aux championnats).

■ L'adhésion au club entraîne de facto l'adhésion du membre au **Comité Départemental de la Somme**, à la **Ligue de tennis des Hauts de France** et à la **Fédération Française de Tennis** (la FFT). Par conséquent, le club, le Comité, la Ligue et la FFT pourront être amenés à utiliser les données personnelles – notamment l'adresse électronique – communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale – notamment l'envoi de tout courrier, non sollicité, électronique ou non, lié à la gestion des services attachés à l'adhésion au club et/ou à l'acquisition de la licence FFT, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres des associations, etc... À cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club, le Comité, la Ligue et la FFT.

Sous réserve de l'accord du membre dans les conditions du paragraphe ci-après, **le club, le Comité, la Ligue et la FFT** pourront éventuellement réutiliser ces données à toutes autres fins – notamment tout courrier non sollicité, électronique ou non, ne concernant pas directement l'organisation de l'activité fédérale et comprenant : les informations relatives à la billetterie des Internationaux de France de Roland Garros et/ou du BNP Paribas Masters, les invitations pour les ventes exceptionnelles de la boutique Roland Garros etc, et les transférer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « informatique et Liberté » du 6 Janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser :

- ✓ Au Club ;
- ✓ Sur votre espace membres FFT ;

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la Cnil (www.cnil.fr).

Date :

Signature du membre

(ou pour un mineur de son représentant légal) :

Tennis Club de RUE - LE CROTOY . adresse postale : Stade des Frères Caudron . rue du Moulin . 80120 RUE

email : tennisclubderuelecrottoy@gmail.com

site internet : <http://www.tcruelecrottoy.fr/>

Site de RUE

Stade des Frères Caudron . rue du Moulin

Site du CROTOY

rue des Roulettes

☎ : 03 64 24 66 22 ou 06 47 85 70 82

TARIFS SAISON 2020 – 2021

Adhésion annuelle sans cours (Licence – Assurance – Cotisation) :

- ⇒ Adulte 160 Euros
- ⇒ Adulte (Étudiant, demandeur d'emploi) 120 Euros
- ⇒ Jeune (moins de 18 ans) 110 Euros

Adhésion annuelle avec cours (31 semaines) :

- ⇒ Mini Tennis 4/6 ans (1 heure hebdomadaire)..... 120 Euros
- ⇒ École de tennis 7/17 ans :
 - 1 heure hebdomadaire.....210 Euros
- ⇒ Pôle compétition 7/17 ans :
 - 2 heures hebdomadaires.....295 Euros
 - 3 heures hebdomadaires.....390 Euros
- ⇒ Cours adultes :
 - 1 heure hebdomadaire.....325 Euros
 - 1 heure hebdomadaire (joueur jouant en équipe ⁽¹⁾)265 Euros
 - 1.5 heures hebdomadaires (joueur jouant en équipe ⁽¹⁾).....295 Euros

Remises spécifiques famille (applicables sur licence et cours collectifs) :

- ⇒ Pour 2 personnes d'un même foyer fiscal..... - 10 % ⁽²⁾
- ⇒ Pour 3 personnes d'un même foyer fiscal..... - 15 % ⁽²⁾
- ⇒ Pour 4 personnes et plus d'un même foyer fiscal - 20 % ⁽²⁾

Location de court :

- ⇒ Location horaire d'un court..... 15 Euros
- ⇒ Forfait individuel 10 heures 130 Euros
- ⇒ Invité..... 8 Euros

Cours particuliers :

- ⇒ Adultes.....50 Euros
- ⇒ Jeunes – de 18 ans licenciés au club40 Euros

Le règlement de la cotisation et des cours peut être effectué en trois paiements au début de chaque trimestre.

⁽¹⁾ Pour prétendre au tarif Équipe, le joueur s'engage à participer à au moins la moitié des matchs par équipe prévus au calendrier.

⁽²⁾ Avec arrondi à l'Euro supérieur.